

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS. AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sous-secrétaire et portant sur le dossier des Travaux de la Ville d'Ottawa, seront reçues au Bureau de la Ville, le 27 d'Avril prochain, pour les ouvrages suivants, savoir: CANAL DE CORNWALL, La construction et la livraison de deux paires de portes d'écluses.

Chemin de Fer d'Ottawa et de Prescott.

Le 27 avril, 23 avril, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit: Première Classe, 25 cts. par 100 lbs.

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT. ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

A commencer Lundi, 4 Nov. 1861. Le Train de la Malte laissera Ottawa à 8.45 A.M., et arrivera à Prescott à 11.30 A.M., joignant à la Jonction, les Trains du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest, et à Prescott avec la ligne de l'Est et à l'Ouest, et avec les Trains du Chemin de Fer d'Ogdensburg allant à New-York et à Boston.

LES TRAINS DE RETOUR.

Laisseront Prescott à 6 P.M., à l'arrivée des Trains de New-York, joignant à la Jonction avec les Trains du Grand Tronc venant de Montréal, et arriveront à Ottawa à 10 P.M.

LES TRAINS DE RETOUR.

Laisseront Prescott à 7.30 A.M., arrivant à Ottawa à 11.10 A.M. Le Train de Retour laissera Ottawa à 12.30 A.M., joignant à la Jonction avec le Grand Tronc allant à l'Est, et arrivera à Prescott à 4.40 P.M.

HUITRES NOUVELLES Venant d'être reçues.

RESTAURANT LAFONTAINE. A l'enseigne du Fanal Rouge, Rue Sussex.

Établissement de HARDÉS FAITES DE DOHERTY.

Le soussigné vient de recevoir un assortiment considérable et bien choisi de DRAPS, CASIMIRES, et d'ÉTOFFES à VESTES, qui peut entrer en compétition, avec n'importe quelle maison de cette Cité, quant à la quantité, la qualité, et qui sera vendu à des prix extrêmement modérés.

HARDÉS D'ENFANT de toute grandeur et de toute dimension, à des prix modérés.

F. DOHERTY, 15 mai, Ottawa, 1861.

Hotel National, RUE SUSSEX, TENU PAR M. LAFONTAINE.

On en reçoit des Pontonnaires au mois et à la semaine.

P. CHABOT, IMPORTATEUR DE MARCHANDISES ANGLAISES ET AMÉRICAINES, QUÉBEC.

A LOUER. Tout ou bloc de maisons briques, à QUATRE ÉTAGES, situées Rue Sparks, Ottawa central.

BÂTIMENTS DU PARLEMENT. Les magasins et les logements peuvent être loués séparément, et au gré du locataire.

Western Assurance Compay, Incorporée par Acte du Parlement.

Capital \$400,000.—En Actions de \$40 chaque.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO, Church Street.

PRESIDENT: ISAAC C. GILMORE, ECR. VICE-PRESIDENT: MARCUS ROSSIE, ECR. DIRECTEURS: JONAS G. BEARD, MARCUS ROSSIE, L. C. GILMORE, THOMAS HAWORTH, JOHN McMURRIS, ROBT GILMORE, ROBT STANTON, AND GEORGE MITCHELL, Wm HENDERSON, ECR. Secrétaire Trésorier: BERN HALLIDAY, ECR. Solliciteur: ANGUS MORRISON, ECR. Conseil: Hon. J. H. CAMERON, J. B. SWITZER, ECR. J. B. SWITZER, ECR. J. B. SWITZER, ECR.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 13 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'environ 47,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de Pontefract, comté de Pontiac, C.-E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le 15 et après le 15ème jour de décembre prochain.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 20 Juillet, 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 20 Juillet, 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 20 Juillet, 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 20 Juillet, 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 20 Juillet, 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 20 Juillet, 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 20 Juillet, 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 20 Juillet, 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 20 Juillet, 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 20 Juillet, 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 3 Mars 1861. Il a été par le présent donné qu'environ 29,000 acres, seront vendus par espèces à ceux qui désirent s'y établir, le 20e jour d'Avril courant.

Les personnes désirant faire des réclamations par l'intermédiaire des agents locaux susmentionnés devront le faire sans délai.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

Les personnes désirant faire des réclamations par l'intermédiaire des agents locaux susmentionnés devront le faire sans délai.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 8 Nov. 1861. AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

E. R. E. RIEL, MEDECIN-CHIRURGIEN, Rue Sussex, Ottawa, mars, 1861.

DR. L. DUHAMEL, Coins des Rues CUMBERLAND et St. PATRICE, Ottawa.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 8 Nov. 1861.

AVIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, savoir:

G. MORTNER, APOTHECAIRE ET DROGUISTE, Rue Sussex, Ottawa.

ON trouvera, à son établissement, toutes sortes de drogues, médicaments à patient, parfumeries, etc. etc., peintures, huiles, et teintures.

DR. ST. JEAN, Rue Sussex, Ottawa, mars, 1861.

LAMOTHE & MCGREGOR, MARCHANDS A COMMISSION ET ENCAUTEURS, OFFRENT EN VENTE: Vins Français, "Charet," en futailles et en bouteilles, de différentes marques.

Il se chargent de toutes les affaires dont on voudra bien les charger, ayant une vaste bâtisse, ils offrent toutes les commodités pour marchandises pour ventes publiques et privées.

WILLIAM I. BOYD, Editeur de Guides d'affaires, (DIRECTORIES) Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Connecticut. Bridgeport, Norwich. Delaware. Guide d'affaire pour l'Etat du Delaware. Guide pour la Cité Wilmington.

WILLIAM I. BOYD, Editeur de Guides d'affaires, (DIRECTORIES) Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Washington et Georgetown. New Jersey. Pour les comtés de Camden, Salem, Atlantic, Gloucester, Cape May, Comtés Essex Hudson et Union. Comtés Mercer et Burlington. Guides d'affaires, Newark, Paterson, Trenton.

WILLIAM I. BOYD, Editeur de Guides d'affaires, (DIRECTORIES) Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

New York. Auburn, et son Comté. Binghamton et son Comté. Brooklyn Guide d'affaire. Elmira et son Comté. N. Y. Guide d'affaires. Rome et son Comté. Rondout, Schenectady, Syracuse et son Comté. Ohio. Cheveland. Pennsylvania. Lancaster et son Comté. Philadelphia Guide d'affaires. Philadelphia (Guides pour Société.) Berks, Lebanon, Lehigh, Northampton et le Comté de Schuylkill. Bucks, Chester, Delaware et le Comté de Montgomery.

WILLIAM I. BOYD, Editeur de Guides d'affaires, (DIRECTORIES) Pour les Etats, Cités et Comtés suivants.

Rhode Island. Newport, Pawtucket et Woonsocket. Virginia. Virginie (Guide d'affaires.) Canada. Ottawa, Cité. Hamilton. Hamilton sous presse. Cartes montrant l'étendue des fils Télégraphiques des Etats Unis et des possessions Britanniques &c. &c. Bureau—346 & 348 Broadway, New York, et 333 Chestnut Street, Philadelphia.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Ontario, C.-E., seront offerts en vente, le 20e jour du mois courant.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Ontario, C.-E., seront offerts en vente, le 20e jour du mois courant.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Ontario, C.-E., seront offerts en vente, le 20e jour du mois courant.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Ontario, C.-E., seront offerts en vente, le 20e jour du mois courant.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Ontario, C.-E., seront offerts en vente, le 20e jour du mois courant.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Ontario, C.-E., seront offerts en vente, le 20e jour du mois courant.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, Québec, 2 Septembre 1861.

AVIS est par le présent donné qu'environ 19,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de DENHOLM, comté de l'Ontario, C.-E., seront offerts en vente, le 20e jour du mois courant.

NOUVEAU MAGASIN (BÂTIMENT DE M. FRASER.) Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en magasin un assortiment considérable et varié de Marchandises Seches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur.

Boites pour chapeau, Boites fines, Souliers, Couteaux, Bouteilles, Chausures d'enfants, etc. etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

FERRONNERIE. Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en magasin un assortiment considérable et varié de Marchandises Seches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur.

Boites pour chapeau, Boites fines, Souliers, Couteaux, Bouteilles, Chausures d'enfants, etc. etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

FERRONNERIE. Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en magasin un assortiment considérable et varié de Marchandises Seches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur.

Boites pour chapeau, Boites fines, Souliers, Couteaux, Bouteilles, Chausures d'enfants, etc. etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

FERRONNERIE. Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en magasin un assortiment considérable et varié de Marchandises Seches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur.

Boites pour chapeau, Boites fines, Souliers, Couteaux, Bouteilles, Chausures d'enfants, etc. etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

FERRONNERIE. Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en magasin un assortiment considérable et varié de Marchandises Seches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur.

Boites pour chapeau, Boites fines, Souliers, Couteaux, Bouteilles, Chausures d'enfants, etc. etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

FERRONNERIE. Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en magasin un assortiment considérable et varié de Marchandises Seches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur.

Boites pour chapeau, Boites fines, Souliers, Couteaux, Bouteilles, Chausures d'enfants, etc. etc., qu'il vendra à bon marché et pour ARGENT COMPTANT.

FERRONNERIE. Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il aura constamment en magasin un assortiment considérable et varié de Marchandises Seches, Hardes Faites de toute description et de toute grandeur.